



COMMISSIONNEMENT 2026 DES AVANCÉES OBTENUES PAR LA CFE-CGC

On vous dit tout!

À l'issue de plusieurs bilatérales et de nos échanges en CSE, vos représentants CFE-CGC ont obtenu des évolutions significatives du dispositif de commissionnement.

La Direction nous a entendus : le dispositif de commissionnement a été modifié afin de mieux répondre aux attentes des collaborateurs. Ces évolutions concernent l'ensemble des acteurs de la vente.

Les avancées pour 2026 :

- Suppression du malus « Data Quality ».
- Évolution de la grille de modulation conquête : la modulation démarre beaucoup plus tôt, dès 15 % de TRO au Q2 (au lieu de 40 %) et dès 50 % au Q3 (au lieu de 80 %). Les efforts de conquête sont ainsi rémunérés plus rapidement.
- Toutes les signatures « New » seront désormais récompensées sur 12 mois glissants. Cette mesure s'applique dès 2026 : les signatures réalisées dès maintenant produiront également des résultats en 2027.
- Il n'y a donc plus d'intérêt à reporter une signature : signez dès maintenant pour bénéficier plus longtemps des effets du commissionnement.

Et pour 2027 ?

Les TRO « fonds de commerce » et « conquête » de l'ensemble des acteurs, généralistes comme spécialistes, seront regroupés dans un objectif unifié (CAP), tout en conservant des objectifs spécifiques à la conquête.

Vous bénéficierez ainsi d'un TRO CAP et d'un TRO Conquête.

L'engagement de la CFE-CGC

Vos représentants CFE-CGC resteront vigilants et pleinement mobilisés sur les prochaines évolutions afin de défendre, au mieux, les intérêts de l'ensemble des commerciaux.

DES ELUS & MANDATES

A VOTRE SERVICE !

N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER

ISABELLE MONJANEL

06 61 36 84 41

isabelle.monjanel@laposte.fr

UGO ALLEGRE

06 99 18 67 69

ugo.allegre@laposte.fr

KARIM HARZOUZ

06 11 68 46 97

karim.harzouz@laposte.fr

